

Nouvelle mesure contre les fumeurs à Budapest : la cigarette « qui fait venir le transport plus vite », c'est fini ! A partir du 6 février, il sera interdit de fumer aux arrêts de bus, de trams, de trolley et à l'arrêt de funiculaire.

Les fumeurs contrevenant à ce règlement s'exposent à un amende qui pourra s'élever jusqu'à 50 000 HUF (185 euros) ! [Les fameux gardiens d'espace public, qui font décidément beaucoup parler d'eux chez les pauvres en ce moment](#), seront responsables de faire respecter cette nouvelle mesure. Conformément à ce décret, adopté par le Conseil municipal de façon unanime, la largeur de l'espace « protégé » s'étendra à 2 mètres à compter de la bordure du trottoir, et sa longueur dépendra du type de moyen de transport en question. BKV affichera l'interdiction d'ici quelques jours.

Article lié :

[BKV : à Pest, la chasse aux fraudeurs s'intensifie « en loosdé »](#)

[La lutte anti-tabac pour des clopinettes](#)